

## CANDRIAM B

Sicav de droit belge – Société anonyme  
Catégorie OPCA en valeurs mobilières et liquidités  
Avenue des Arts 58 – 1000 Bruxelles  
Numéro d'entreprise: 0445.374.114

---

### AVIS AUX ACTIONNAIRES DU COMPARTIMENT AUTOCALL – EMERGING LINKED DE LA SICAV DE DROIT BELGE CANDRIAM B

Les actionnaires sont informés que, conformément aux dispositions du prospectus de vente et aux conditions d'émission de **CANDRIAM B AUTOCALL – EMERGING LINKED**, ce compartiment est venu à échéance le 5 janvier 2017. En conséquence, ce compartiment sera liquidé de plein droit et ses actifs seront répartis entre toutes les actions existantes.

Au 5 janvier 2017, la valeur nette d'inventaire s'élève à **547,45 euros par action de capitalisation**. Ce montant par action (hors frais et taxes éventuels) sera payé aux actionnaires **à partir du 9 janvier 2017**.

Le conseil d'administration rappelle que l'objectif poursuivi pour ce compartiment était la récupération (avant frais et taxes) du capital initialement investi avec date de valeur au 7 janvier 2011 (= EUR 500 par action), le 5 janvier 2017, c'est-à-dire à l'échéance du compartiment (avec date de valeur au 9 janvier 2017) ou le 27 décembre 2013 en cas de remboursement anticipé (avec date de valeur 7 janvier 2014), augmenté d'un montant dépendant de la performance d'un panier de 10 actions émises par des sociétés européennes réalisant une part importante de leur chiffre d'affaires dans les pays émergents. Néanmoins, cette part représente moins de la moitié du chiffre d'affaires au moment de la création du compartiment.

La valeur liquidative du compartiment **AUTOCALL – EMERGING LINKED** de **547,45 euros** (hors taxes et frais éventuels) procure à l'investisseur un accroissement de sa mise initiale de 9.4900 % (hors taxes et frais éventuels), soit un rendement actuariel annuel brut de 1.5211 %.

La valeur de liquidation des parts sera payable pendant une période de six mois après la clôture de la liquidation. Six mois après la clôture de la liquidation, le solde des montants à rembourser non réclamés par les actionnaires sera transféré à la Caisse des Dépôts et Consignation.

Dans le cas où la valeur liquidative devait être corrigée, Belfius Banque S.A. pourra identifier tous les actionnaires lésés afin de les indemniser. Si la valeur de liquidation déterminée lors de la clôture de liquidation devait différer de la valeur de liquidation mentionnée dans cet avis, les modalités de paiement de la différence seraient publiées dans un avis de presse complémentaire.

Le prospectus, le dernier rapport périodique, le rapport de contrôle du commissaire, le rapport de liquidation du conseil d'administration ainsi que l'état des actifs et passifs peuvent être obtenus gratuitement (en français et en néerlandais), sur simple demande au siège social de la société et auprès du service financier de la sicav, à savoir Belfius Banque S.A., boulevard Pachéco 44 à 1000 Bruxelles. Le prospectus et le dernier rapport périodique sont également disponibles sur les sites internet suivants [www.candriam.com](http://www.candriam.com) et [www.belfius.be](http://www.belfius.be). La valeur nette d'inventaire est publiée dans De Tijd et l'Echo.

La clôture de la liquidation sera constatée par deux administrateurs de la société. Les modifications statutaires qui résultent de la clôture de la liquidation du compartiment seront effectuées conformément à la réglementation en vigueur.

**Le conseil d'administration.**